



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Examen du permis de conduire - délais

Question écrite n° 41461

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les conséquences pour les candidats et les gérants d'auto-écoles des délais demandés pour se présenter à l'examen du permis de conduire. En effet, si on peut comprendre que les mesures de confinement destinées à lutter contre l'épidémie de covid-19 ont bouleversé les *plannings*, un an après la situation est revenue à la norme dans la majorité des zones rurales et des villes moyennes, alors qu'il n'en est rien dans la plupart des grandes métropoles. C'est pourquoi elle lui demande de lui indiquer quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre afin de proposer des délais d'attente raisonnables sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41461

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7143

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)